



NEXITY ET LE PLAN BÂTIMENT DURABLE S'ENGAGENT DANS UN « GREEN DEAL » POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS

Paris, le 13/06/2018

La rénovation énergétique des logements est une priorité forte du quinquennat, au lendemain de la publication du Plan de rénovation énergétique des bâtiments par les pouvoirs publics, le moment est venu de passer à l'action. L'identification et la mise en œuvre de solutions opérationnelles impliquent la mobilisation de l'ensemble des acteurs publics et privés. À travers un « Green Deal » signé ce jour par Philipe Pelletier, Président du Plan Bâtiment Durable, et Frédéric Verdavaine, Directeur général délégué de Nexity, le Groupe s'engage autour de quatre moments clefs de la vie de l'immeuble : la réalisation de travaux de rénovation d'une copropriété, l'achat, la vente et la location d'un logement.

La signature de ce « Green deal » implique que Nexity aura orchestré d'ici 2020, la rénovation énergétique de 30 copropriétés. Pour cela, le Groupe s'engage à former l'ensemble de ses gestionnaires de copropriété et au minimum 20 collaborateurs deviendront spécialistes référents sur le sujet. Dans le même temps, Nexity va continuer à accompagner ses clients dans la maîtrise des charges énergétiques en négociant des accords-cadres avec des fournisseurs d'énergie.

À l'échelle du logement, Nexity s'engage à mettre en place un guide à destination de ses clients pour les aider à identifier les travaux efficaces et évaluer un budget associé à leur réalisation, ainsi que pour mesurer les bénéfices des travaux de rénovation énergétique (valeur du bien en location et revente). L'ensemble des clients de Nexity, copropriétaires, propriétaires bailleurs, acquéreurs, et vendeurs seront sensibilisés aux enjeux de l'Eco-rénovation et de l'amélioration de l'habitat.

Pour Frédéric Verdavaine, Directeur général délégué de Nexity : « Les signatures de la Charte en faveur de la rénovation énergétique des copropriétés, en 2015, de la Charte d'Engagement Habiter Mieux de l'Anah, dans les jours à venir, avec l'Anah et Jacques Mézard, et de ce « Green deal » aujourd'hui avec le Plan Bâtiment Durable, concrétisent l'engagement de Nexity en faveur de le rénovation énergétique des logements. Cette démarche s'inscrit pleinement dans l'ambition du Groupe de promouvoir le bien-vivre ensemble pour tous. ».

Philippe Pelletier s'est dit « heureux de cet engagement du Groupe Nexity. Avec cet engagement, notre ambition est de participer à la mise en œuvre du plan gouvernemental de rénovation énergétique. En s'engageant sur la formation des syndics et des acteurs de la transaction, comme en s'engageant sur un objectif fort de rénovation de copropriétés dont il a la gestion, Nexity se distingue comme un groupe moteur et innovant dans la transition énergétique du secteur du bâtiment. Après avoir accompagné l'élaboration du plan de rénovation énergétique des bâtiments, le Plan Bâtiment Durable va jouer un rôle déterminant dans l'accélération de la mise en œuvre et le déploiement des actions opérationnelles. Ce « Green Deal » avec Nexity en est la preuve ».





Nos métiers - transaction, gestion, conception, promotion, aménagement, conseil et tous les services associés - sont désormais organisés pour les servir et les accompagner. Premier acteur de référence de notre secteur, nous sommes résolument engagés envers tous nos clients mais aussi vis-à-vis de notre environnement et de toute la société.

Nexity est coté au SRD et au Compartiment A d'Euronext

Membre des indices : SBF80, SBF 120, CACMid60, CAC Mid & Small et CAC All Tradable

Mnemo: NXI – Code Reuters: NXI.PA – Code Bloomberg: NXIFP

CONTACT

Blandine Castarède – Directeur de la communication et de la marque / + 33(0) 1 85 55 15 52 – bcastarede@nexity.fr

LE PLAN BÂTIMENT DURABLE

Lancé en janvier 2009 par les pouvoirs publics, le Plan Bâtiment Durable, présidé par Philippe Pelletier, fédère un large réseau d'acteurs du bâtiment et de l'immobilier autour d'une mission commune : favoriser l'atteinte des objectifs d'efficacité énergétique et environnementale de ce secteur. Le Plan Bâtiment Durable assure la concertation permanente au sein de la filière et témoigne de la mobilisation continue des acteurs au plan national comme régional. Il est ainsi force de proposition auprès des pouvoirs publics.

En savoir plus : www.planbatimentdurable.fr

CONTACT

Anne-Lise Deloron – Directrice adjointe, Plan Bâtiment Durable – 01 40 81 33 05 / 06 59 46 99 00 - anne-lise.deloron@developpement-durable.gouv.fr